

Les deux muscles, se contractant à la fois, ont donc pour effet d'éloigner les deux commissures l'une de l'autre. Dans le sourire, à l'expression duquel ils semblent surtout destinés, les lèvres s'allongent sans que l'orifice buccal s'entr'ouvre. Si les autres muscles de la même région prennent part à l'expression des sentiments qui provoquent le rire, cet orifice se dilate et affecte alors des dimensions et un mode de configuration qui offrent d'infinies variétés et autant de modes différents d'expression.

#### V. — Muscle triangulaire des lèvres.

Le triangulaire des lèvres, situé à droite et à gauche du menton, qu'il limite de chaque côté, se distingue de la plupart des autres muscles peuciers de la face par sa coloration d'un rouge plus foncé. Aplati, large et mince inférieurement, il se porte verticalement en haut en devenant de plus en plus étroit et en décrivant une légère courbe à concavité antérieure (fig. 284).

*Insertions.* — Par son extrémité inférieure, dirigée en bas, le triangulaire s'attache au tiers antérieur de la ligne oblique externe du maxillaire, à l'aide de très courtes fibres aponévrotiques, qui croisent à angle aigu les fibres correspondantes du peucier cervical. Les fibres musculaires situées sur leur prolongement montent vers la commissure en convergeant, et forment ainsi un faisceau triangulaire et curviligne. La courbure qu'elles décrivent est d'autant plus prononcée qu'elles sont plus antérieures. Au niveau de la commissure, toutes ces fibres semblent se continuer avec celles du canin et du grand zygomatique : continuité simplement apparente, je ne saurais trop le répéter, et contre laquelle protestent toutes les données, empruntées à la physiologie expérimentale. Nous ne voyons nulle part deux muscles indépendants se continuer entre eux : leurs fibres peuvent se confondre ; mais elles finissent toujours par s'isoler à leur extrémité terminale. Celles du triangulaire, poursuivant leur marche ascendante, viennent s'attacher en définitive à la peau des commissures.

*Rapports.* — Par sa face externe, ce muscle adhère à la peau dont on peut le détacher assez facilement sur ses deux tiers inférieurs. Sa face interne recouvre : le carré du menton qui croise sa direction, un faisceau du peucier qui contourne son bord postérieur, et plus haut le buccinateur. Son bord antérieur, curviligne, est remarquable par la présence de quelques fibres, curvilignes aussi, et rayonnées, qui semblent s'en détacher pour aller s'insérer à la peau du menton, et qui coupent à angle droit les fibres sous-jacentes du muscle carré.

*Action.* — Le triangulaire abaisse la commissure des lèvres. Au moment où les deux muscles se contractent, la bouche décrit une courbe à

concavité inférieure. Légèrement contracté, il exprime la tristesse, tandis que le grand zygomatique, qui en serait, suivant quelques auteurs, le prolongement, exprime au contraire la joie, et doit être considéré comme son antagoniste. Au maximum de contraction, il exprime le dégoût. En associant son action à celle de l'orbiculaire des paupières, il donne au regard, suivant Duchenne (de Boulogne), une expression de mépris.

#### VI. — Muscle carré du menton.

Obliquement situé sur les parties antéro-latérales du menton ; extrêmement mince, très pâle, de figure losangique (fig. 284).

*Insertions.* — Le carré du menton s'attache en bas au tiers antérieur de la ligne oblique externe du maxillaire, par de très courtes fibres aponévrotiques qui croisent celles du triangulaire et qui semblent se continuer avec celles du peucier cervical. De cette origine les fibres musculaires se dirigent en haut, en avant et en dedans, en formant des fascicules parallèles, séparés par autant de sillons. Tous ces fascicules vont se fixer aux téguments de la lèvre inférieure.

*Rapports.* — En dehors, ce muscle répond au triangulaire des lèvres, dont il croise la direction presque à angle droit, et à la peau dans le reste de son étendue. Sa face interne recouvre les vaisseaux et nerf mentonniers, la muqueuse buccale, et l'orbiculaire des lèvres.

Son bord postérieur est renforcé par un très petit faisceau du peucier cervical qui contourne le bord correspondant du triangulaire. Son bord antérieur s'entre-croise en haut avec celui du côté opposé, dont il se trouve séparé en bas par les muscles de la houpe du menton et les fibres les plus internes des peuciers.

*Action.* — Le carré du menton attire la moitié correspondante de la lèvre en bas et en dehors. Lorsque les deux muscles se contractent à la fois, la lèvre se tend dans le sens transversal et se renverse en avant.

#### § 8. — MUSCLES QUI S'ATTACHENT A LA MUQUEUSE LABIALE.

Les muscles situés au-dessous ou plutôt en arrière de ceux qui rayonnent autour de l'orifice buccal, forment la région labiale profonde. Ils sont au nombre de trois : les deux *buccinateurs*, et l'*orbiculaire des lèvres*.

Les muscles de la région labiale profonde ont pour caractères communs : 1° leur coloration rouge, beaucoup plus foncée que celle des muscles de la région labiale superficielle ; 2° leur direction, qui est plus ou moins transversale, tandis que les précédents suivent, pour la plu-

part, une direction verticale ; 3° les connexions intimes qu'ils affectent avec la muqueuse de la bouche, sur laquelle ils prennent leur insertion mobile ; 4° enfin la pénétration réciproque des extrémités par lesquelles ils se correspondent, pénétration si complète, que le muscle médian semble formé par un prolongement des muscles latéraux, et a été considéré, en effet, par un grand nombre d'auteurs, mais surtout depuis les recherches de Santorini et de l'illustre Albinus, comme se continuant avec ceux-ci, dont ils restent cependant tout à fait indépendants.

*Préparation.* — 1° Faire la coupe du pharynx, qui consiste à isoler cet organe en le détachant de la colonne cervicale et en abattant toute la partie du crâne qui le surmonte, à l'aide d'un ou de deux traits de scie verticalement et transversalement dirigés ; 2° exciser ensuite les deux muscles ptérygoidiens du même côté ; 3° diviser le masséter à son attache supérieure et le renverser de haut en bas pour découvrir la branche du maxillaire ; 4° couper perpendiculairement cette branche à un centimètre au-dessus de l'angle de la mâchoire, puis la désarticuler et l'enlever ; 5° tendre le buccinateur en dilatant les parois de la bouche, et préparer l'origine de ce muscle, ainsi que le constricteur supérieur du pharynx pour mettre en évidence leur mode de continuité ; 6° achever la préparation du buccinateur en procédant d'arrière en avant ; 7° disséquer la muqueuse des lèvres pour étudier les insertions que l'orbiculaire prend sur les maxillaires et la sous-cloison ; 8° inciser horizontalement la base du nez ; puis prolonger à droite et à gauche cette incision en suivant le bord adhérent des lèvres, détacher toutes les parties molles ainsi découvertes, renverser le lambeau sur une plaque de liège, puis le tendre en épingle sa circonférence, et achever de préparer l'orbiculaire.

#### I. — Buccinateur.

Le buccinateur (de *buccinare*, sonner de la trompette), ainsi nommé parce qu'il remplit un rôle fort important dans le jeu des instruments à vent, est situé profondément dans l'épaisseur de la joue, immédiatement en dehors de la muqueuse buccale, à laquelle il adhère par toute l'étendue de sa surface. Ce muscle s'étend dans le sens vertical de l'un à l'autre bord alvéolaire, et dans le sens antéro-postérieur des parties latérales du pharynx à l'angle des lèvres. Sa longueur, sa hauteur surtout, excèdent considérablement celles de l'espace qu'il occupe, d'où la facilité avec laquelle il se laisse repousser en dehors pendant la mastication et dans l'état de distension des parois de la bouche. Sa figure est rectangulaire, tantôt plane, tantôt curviligne.

*Insertions.* — Ce muscle prend ses insertions fixes : 1° en haut, sur cette partie du bord alvéolaire supérieur qui correspond aux trois grosses molaires, sur la tubérosité du maxillaire, et sur le sommet de l'apophyse ptérygoïde ; 2° en bas, sur la moitié postérieure du bord alvéolaire inférieur ; 3° en arrière, sur le sommet du crochet de l'aile interne de l'apo-

physe ptérygoïde, par un court tendon auquel succède presque aussitôt un faisceau musculaire qui descend obliquement en s'épanouissant ; 4° sur une lame fibreuse étendue du même crochet à l'extrémité postérieure de la ligne oblique externe de la mâchoire. Cette lame fibreuse, tantôt étroite, tantôt plus large et plus apparente, a été décrite par Sabatier et Boyer, sous le nom de *ligament ptérygo-maxillaire*. Lorsqu'elle est très évidente, on voit les fibres du buccinateur s'attacher à son bord antérieur et celles du constricteur supérieur du pharynx à son bord postérieur. Mais le plus habituellement elle est peu visible et alors presque entièrement recouverte par les fibres de ces deux muscles qui s'insèrent sur sa face externe en se pénétrant réciproquement.

De ces différentes origines il résulte qu'on peut diviser les fibres du buccinateur en supérieures, moyennes et inférieures ; les supérieures, moins nombreuses, se portent en avant et en bas. Les moyennes sont horizontales ; les inférieures, plus multipliées, se dirigent en avant et en haut. Parmi ces dernières, les plus élevées s'entre-croisent à leur extrémité antérieure avec les moyennes. Parvenus au niveau de l'angle des lèvres, les trois ordres de fibres s'attachent à la muqueuse buccale en se mêlant et se confondant avec celles de l'orbiculaire.

*Rapports.* — La face externe du buccinateur est recouverte en arrière par l'apophyse coronoïde, le tendon du temporal et le bord antérieur du masséter dont la sépare une masse globuleuse de tissu adipeux, constante, mais plus ou moins volumineuse suivant les individus. Sa partie moyenne est en rapport avec cette même couche adipeuse, avec le conduit de Sténon qui s'infléchit pour la traverser, avec la veine faciale qui la croise perpendiculairement en passant au-devant du coude que forme ce conduit, et avec le risorius de Santorini. Sa partie antérieure répond en haut au muscle canin et au grand zygomatique, en bas au triangulaire des lèvres. L'artère faciale la croise obliquement. — Par sa face interne, ce muscle s'applique immédiatement à la muqueuse buccale et lui adhère très fortement sur tous les points de son étendue, surtout en avant, où il s'attache à sa face adhérente comme les muscles rayonnés s'attachent à la face profonde de la peau. Entre le muscle et la muqueuse on n'observe du reste aucune de ces glandules salivaires qui ont été successivement mentionnées par les auteurs ; mais on en rencontre quelquefois deux ou trois dans l'épaisseur du muscle.

*Aponévrose du buccinateur.* — Cette aponévrose, remarquable par son épaisseur et sa résistance, recouvre toute la surface externe du muscle, auquel l'unit un tissu cellulaire très dense. Au niveau du conduit de Sténon, elle se continue avec la tunique externe de celui-ci, dont elle a été considérée à tort comme un prolongement. En arrière, elle s'attache au bord antérieur de l'apophyse coronoïde et se continue en

partie avec l'aponévrose massétérine. En haut et en bas, elle s'insère au bord alvéolaire. En avant, elle s'amincit de plus en plus, puis finit par disparaître. — Au-dessous de l'aponévrose du buccinateur, on observe une traînée de glandules salivaires : ce sont les glandes molaires qu'on voit quelquefois pénétrer en partie dans l'épaisseur du muscle.

*Action.* — Lorsque les deux muscles se contractent simultanément, ils éloignent les commissures l'une de l'autre en les portant en arrière, et font subir aux lèvres une elongation transversale qui a pour effet de les rapprocher. Si c'est l'orbiculaire des lèvres qui se contracte, ce sont les buccinateurs au contraire qui s'allongent. Le premier est donc l'antagoniste des seconds. Indépendamment des mouvements qu'ils impriment aux commissures et de l'influence qu'ils exercent sur l'orifice buccal, ceux-ci ont encore pour usage de reporter entre les arcades dentaires les aliments qui tombent de leur côté; ils jouent ainsi un rôle très important dans la mastication et concourent en outre à l'articulation des sons, au jeu des instruments à vent, à la succion, etc.

## II. — Muscle orbiculaire des lèvres.

L'orbiculaire des lèvres est de tous les muscles de la face celui dont l'étude présente le plus de difficultés. Aussi remarque-t-on dans les descriptions qui en ont été données de très notables différences. Aujourd'hui encore la controverse persiste sur ses attaches et ses connexions, bien que la physiologie ait fourni pendant toutes les données nécessaires pour une solution rigoureuse.

Santorini, en 1724, le décrivait ainsi : « Les fibres de l'orbiculaire des lèvres semblent former un seul muscle, que quelques anatomistes désignent sous le nom de *sphincter*. J'ose dire cependant qu'il est formé de deux faisceaux... Celui de la lèvre supérieure se continue avec la partie inférieure des buccinateurs, et celui de la lèvre inférieure avec la partie supérieure de ces muscles, après s'être entre-croisés au niveau des commissures (1). »

Albinus, en 1734, formulait en termes plus explicites encore la doctrine de la continuité des muscles antagonistes de la face : « L'orbiculaire, au premier aspect, semble entourer tout l'orifice buccal, et se comporter à la manière d'un cercle qui n'a ni commencement ni fin. Mais en réalité il est la source commune de tous les autres muscles qui partent des commissures, à savoir, des buccinateurs, des triangulaires, des canins et des grands zygomatiques. La partie inférieure du buccinateur, réunie à une partie du triangulaire, monte vers l'angle de la bouche et

(1) Santorini, *Observ. anat.*, 1724, p. 34.

se rend dans la lèvre supérieure; de même la partie supérieure du buccinateur, à laquelle se joint une partie du grand zygomatique et du canin, descend vers la commissure, croise les fibres ascendantes, puis se prolonge dans la lèvre inférieure (1). »

Ainsi, pour Santorini, l'orbiculaire et le buccinateur constituent un seul muscle; les deux moitiés du premier, en se prolongeant et s'entre-croisant, forment les seconds. Pour Albinus, l'orbiculaire se continue, non seulement avec le buccinateur, mais avec tous les autres muscles des commissures, en sorte qu'il représente un simple prolongement, une dépendance de ceux-ci.

Chacune de ces opinions a trouvé un grand nombre de partisans. Celle de Santorini, toutefois, a fini par prévaloir; c'est celle qui règne encore de nos jours. Il importe cependant de rappeler qu'à l'époque où elles parurent l'une et l'autre, Winslow en formula une troisième dans laquelle on retrouve ce caractère de sévérité qu'il apportait dans toutes ses recherches. « En examinant bien les angles des lèvres, on verra les fibres de la lèvre supérieure croiser les fibres de la lèvre inférieure, et l'on distinguera l'arcade musculaire d'une lèvre d'avec l'arcade musculaire de l'autre; c'est pourquoi j'en fais deux que j'appelle les demi-orbiculaires..... » Plus loin, le même auteur ajoute : « Toutes les fibres du buccinateur s'amassent peu à peu vers les commissures des lèvres, où elles se glissent derrière les muscles demi-orbiculaires qui les recouvrent, et auxquelles elles sont très fortement attachées (2). »

Pendant que Santorini et Albinus proclamaient qu'il n'existe dans la région intermaxillaire qu'un seul muscle, s'étendant de l'apophyse coronoidale d'un côté à l'apophyse coronoidale du côté opposé, Winslow affirmait donc qu'il en existe réellement quatre, entièrement indépendants et sans continuité entre eux, les deux buccinateurs et les deux demi-orbiculaires. Cette dernière opinion est incontestablement la mieux fondée. La doctrine de la continuité des muscles antagonistes, comme le pyramidal et le frontal, le canin et le triangulaire, le buccinateur et l'orbiculaire, est si clairement réfutée aujourd'hui par toutes les données récentes et positives de la science, qu'elle ne mérite même plus l'honneur d'être discutée. On a pris pour autant de réalités de simples apparences; ce que l'anatomie est impuissante à démontrer, l'expérimentation physiologique et l'observation clinique le mettent hors de doute.

L'orbiculaire est donc formé de deux muscles curvilignes et indépendants qui s'entre-croisent au niveau des commissures, et que je désignerai avec Winslow sous les noms de demi-orbiculaire supérieur et demi-orbiculaire inférieur.

(1) Albinus, *Historia musculorum hominis*, 1734, p. 163 et 164.

(2) Winslow, *Exposit. anat. de la struct. du corps hum.*, 1732, p. 722 et 723.

1° *Muscle demi-orbitaire supérieur.* — Situé dans l'épaisseur de la lèvre supérieure, il en occupe le bord libre et la face postérieure. Dans le sens transversal, il s'étend de l'un à l'autre buccinateur, en décrivant une courbe dont la concavité regarde en bas. Dans le sens vertical, il mesure tout l'espace compris entre la base du nez et le bord libre de la lèvre. — Ce muscle est formé d'une portion principale ou arciforme et de deux portions accessoires qui s'étendent vers l'une et l'autre commissure pour chacune de ses moitiés.

La portion principale, qui occupe le bord libre de la lèvre, constitue le demi-orbitaire proprement dit. Elle s'attache sur toute sa longueur à la muqueuse labiale, d'où son adhérence intime avec celle-ci. Par ses extrémités légèrement descendantes, elle s'insère à la muqueuse des commissures en se mêlant aux fibres correspondantes du buccinateur, et lui adhère si solidement aussi, qu'elle ne peut en être détachée que par la section de ses fibres.

Les portions accessoires sont au nombre de deux pour chaque côté; elles se distinguent en inférieure et supérieure. L'inférieure se fixe à la partie interne de la fossette incisive, puis se porte en avant et se perd dans l'épaisseur de la lèvre. — La supérieure, plus importante, s'attache aux téguments de la sous-cloison, au-devant du myrtiforme; elle se porte en bas et en dehors, en suivant le bord adhérent de la lèvre, et se confond bientôt avec la portion principale (fig. 290 et 291).

Le demi-orbitaire supérieur est recouvert par les deux élévateurs communs, le petit zygomatique et la peau. Une couche de glandules salivaires recouvre sa face postérieure, qui répond plus profondément à la muqueuse labiale et au myrtiforme.

2° *Demi-orbitaire inférieur.* — Ce muscle s'étend dans le sens vertical du bord libre de la lèvre jusqu'à la dépression qui sépare celle-ci de la saillie du menton. Il comprend une portion principale qui le compose presque entièrement, et une partie accessoire.

La portion principale occupe le bord libre de la lèvre inférieure et sa face postérieure. Elle est très intimement unie à la muqueuse labiale, au niveau du bord libre. Par ses extrémités, légèrement ascendantes, elle s'entre-croise en partie avec celles du demi-orbitaire supérieur et s'insère à la muqueuse des commissures en confondant ses fibres avec celles des buccinateurs.

La partie accessoire, extrêmement mince, est représentée seulement par quelques fibres qui s'attachent au maxillaire immédiatement au-dessous de la muqueuse gingivale, et quelquefois même en partie à cette muqueuse. Toute ces fibres se portent obliquement en haut et en dehors, vers la commissure, les unes à droite, les autres à gauche, et se joignent à la partie principale, dont elles partagent le mode d'insertion.

Le demi-orbitaire inférieur répond : en avant aux muscles carrés du menton et à la peau; supérieurement à la muqueuse labiale; en arrière à une couche assez épaisse de glandules salivaires.

*Action.* — Les deux demi-orbitaires, en s'entre-croisant au niveau des commissures, forment un véritable sphincter, le *sphincter* de l'orifice buccal, qui doit être considéré comme l'antagoniste de tous les muscles de la couche labiale superficielle ou dilatateurs, et plus particulièrement des deux buccinateurs. Il coopère : 1° à la succion; aussi de tous les muscles de la face est-il un des plus développés chez l'enfant naissant; 2° à la mastication, en ramenant sous les arcades dentaires les débris des aliments qui tombent en avant; 3° à l'articulation des sons; 4° à l'expression de la physionomie; 5° au jeu des instruments à vent en associant son action à celle des buccinateurs.

La galvanisation de ce muscle donne des résultats très précis et toujours les mêmes. Lorsque les excitateurs sont placés sur la partie médiane de chacune des lèvres, celles-ci se froncent, s'appliquent l'une à l'autre et se dirigent en avant, selon Duchenne (de Boulogne) comme dans l'action de siffler ou de donner un baiser. Si l'on agit sur le bord libre des lèvres, elles se renversent en dehors. Cet auteur a constaté en outre que chacune des moitiés des deux demi-orbitaires est indépendante dans son action de celle du côté opposé, d'où il conclut que le sphincter des lèvres est composé de quatre portions. Cette conclusion paraît fondée. L'inspection anatomique ne peut ni la justifier ni la démentir; mais les expériences électro-physiologiques et l'observation clinique lui donnent une grande valeur. Dans l'hémiplégie faciale, toute la moitié de l'orbitaire qui répond au côté paralysé est privée de mouvement, tandis que celle du côté opposé continue à se contracter.

#### § 9. — RÉGION MENTONNIÈRE.

Deux muscles composent cette région : l'un, pair et symétrique, qui répond à la saillie du menton et qui contribue principalement à la former; l'autre impair et médian, transversalement situé au-dessous de cette saillie. Le premier est le *muscle de la houppe du menton*; le second peut être désigné sous le nom de *muscle transverse du menton*.

*Préparation.* — Il convient de préparer et d'étudier d'abord le muscle transverse. Dans ce but on procédera de la manière suivante : 1° faire deux incisions verticales, l'une sur le triangulaire droit, l'autre sur le triangulaire gauche, et prolonger ces incisions en bas sur les peauciers du cou; 2° soulever le bord interne de chacune d'elles, puis disséquer les téguments de dehors en dedans, afin de mettre à nu les deux triangulaires et les deux carrés; 3° au niveau de l'angle antéro-inférieur des triangulaires, redoubler de

ménagement pour conserver intact le transverse du menton, qui se porte à la manière d'un ruban de l'un à l'autre de ces angles; 4° après avoir découvert ce muscle, renverser la lèvre inférieure en avant, détacher la muqueuse gingivale, et isoler chacun des muscles de la houppe du menton qui descendent en s'épanouissant pour aller s'insérer à la peau, un peu au-dessus du transverse; 7° lorsqu'on peut enlever le corps du maxillaire, pour faciliter leur étude, on applique sur la symphyse un trait de scie dirigé d'arrière en avant, puis on écarte les deux moitiés de l'os, ce qui permet d'écarter aussi les deux muscles par leur sommet, et de les voir par leur face interne.

#### I. — Muscle transverse du menton.

Ce petit muscle, connu déjà de Santorini, est transversalement situé sous le menton. Très grêle et très pâle chez la plupart des individus, on ne le distingue souvent qu'avec difficulté. Cependant son existence est constante. Il se présente sous l'aspect d'une simple bandelette de 3 ou 4 millimètres de largeur.

*Insertions.* — Le transverse du menton, lorsqu'il offre une coloration pâle, semble se continuer à droite et à gauche avec l'angle antéro-inférieur des triangulaires. Mais chez les rares sujets où il est plus développé et de couleur rouge, on peut facilement reconnaître qu'il s'attache au maxillaire par une languette aponévrotique dont les fibres s'entrecroisent avec celles de l'angle antérieur des triangulaires.

*Rapports.* — Par sa face superficielle, ce muscle est en rapport avec la peau. Par sa face profonde, il répond aux fibres les plus internes des muscles peuciers du cou, qui le croisent perpendiculairement.

*Action.* — Le transverse paraît avoir pour destination de tendre la peau qui le recouvre et de l'appliquer contre l'éminence du menton.

#### II. — Muscles de la houppe du menton.

Ces muscles occupent le bord inférieur du sillon qui sépare la lèvre du menton. Ils se présentent sous l'aspect de deux faisceaux conoïdes, juxtaposés, obliquement dirigés en bas et en avant.

*Insertions.* — Par leur sommet, ces faisceaux conoïdes s'attachent sur les côtés de la symphyse de la mâchoire, immédiatement au-dessous de la muqueuse gingivale, à l'aide de courtes fibres tendineuses. De la symphyse ils se portent en bas et en avant, en s'épanouissant, et s'insèrent aux téguments qui recouvrent la partie la plus saillante du menton. Leur moitié supérieure est rouge; leur moitié inférieure ou leur base, d'une teinte beaucoup plus pâle, est jaunâtre.

*Rapports.* — En haut, les muscles de la houppe du menton sont recouverts par la muqueuse buccale, par les fibres les plus inférieures de l'orbiculaire, et par les fibres les plus élevées et les plus internes des

carrés du menton. En bas, ils répondent aux fibres entre-croisées des deux peuciers du cou, fibres qui viennent s'attacher à la peau du menton au-dessous de leur base, et qui jouent, à leur égard, le rôle de muscles antagonistes. En dehors, ils sont en rapport avec les carrés, qui croisent leur direction à angle aigu. En dedans, ils sont séparés par une lamelle fibro-élastique, très dense, de figure triangulaire, dont l'épaisseur diminue de haut en bas. Cette lamelle se fixe en arrière à la partie médiane de la mâchoire; elle se continue par son bord antérieur avec le cul-de-sac de la muqueuse, et plus bas avec les téguments qu'elle attire vers la symphyse, d'où la dépression comprise entre la lèvre et le menton.

*Action.* — Ces muscles impriment aux téguments du menton un mouvement d'élévation, et les appliquent contre la symphyse de la mâchoire. Ils élèvent ainsi mécaniquement la lèvre inférieure en la renversant un peu en dehors, en même temps qu'ils repoussent en haut les débris alimentaires tombés au-devant des incisives.

#### § 10. — RÉGION TEMPORO-MAXILLAIRE.

Elle comprend deux muscles remarquables par leur volume plus considérable que celui de tous les autres muscles de la tête, et par la puissance dont ils sont doués : le *masséter*, qui recouvre la branche de la mâchoire; le *temporal*, qui remplit la fosse de ce nom.

*Préparation.* — Le masséter étant plus superficiel et devant être enlevé pour mettre complètement à découvert le temporal, il convient de le préparer et de l'étudier d'abord. On complétera ensuite la préparation de celui-ci. Les données suivantes permettront d'atteindre ce double but : 1° inciser horizontalement les téguments sur le trajet de l'arcade zygomatique, et verticalement sur la partie moyenne du masséter, en faisant remonter cette dernière incision sur la tempe; 2° détacher ces téguments de manière à mettre en évidence, en haut l'aponévrose très forte qui recouvre le temporal, et en bas l'aponévrose mince qui voile le masséter, puis les étudier l'une et l'autre; 3° enlever la parotide et achever de découvrir la face externe de ce muscle; 4° couper l'aponévrose temporale à son attache inférieure, scier ensuite l'arcade zygomatique à ses deux extrémités, puis la rabattre sur le masséter; 5° enfin terminer la préparation du temporal.

#### I. — Muscle masséter.

Situé sur la branche de la mâchoire, au-dessous de l'arcade zygomatique; court, épais; de figure quadrilatère.

*Insertions.* — Le masséter est formé de deux portions confondues en avant, mais très distinctes en arrière : l'une, antéro-externe, beaucoup plus longue et plus épaisse; l'autre, postéro-interne, très courte.